

# Fiche d'utilisation du sol

## Commune de Amel

Province: Liège  
 Secteur d'aménagement: STAVELOT - MALMEDY - SAINT-VITH  
 Statut de la commune selon le SDER: Commune rurale

### Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	174	1,4
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	4,7	0
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	21	0,2
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	10	0
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	86	0,7
	Terrains à usage industriel et artisanal	58	0,5
	Terrains dévolus au transport	18	0,1
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	-	-
	Bâtiments spéciaux	1,5	0
	Sous-total	373	3,0
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	4.146	32,9
	Prés et pâtures	1.839	14,6
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	5.508	43,7
	Terres vaines et vagues	216	1,7
	Milieus naturels non exploités	126	1,0
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	1,5	0
	Sous-total	11.836	94,0
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		381	3,0
<b>Total</b>		<b>12.591</b>	<b>100</b>

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

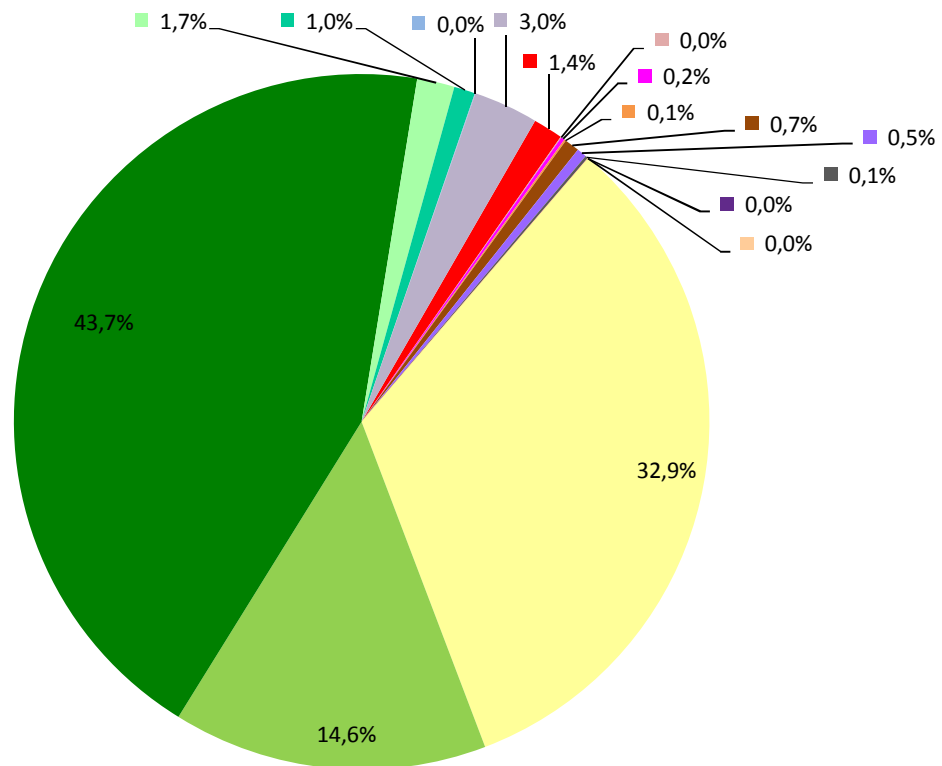
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

## Catégories d'utilisation du sol (2008)

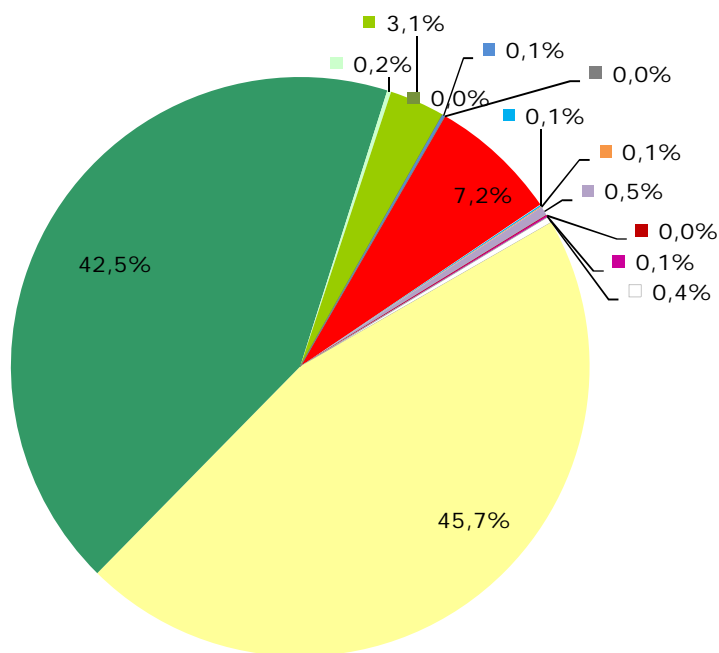


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieux naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

## Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	909	7,2
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	12	0
	Zone de loisirs	6,9	0
	Zones d'activité économique	69	0,5
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-
	Zone d'extraction	13	0,1
	Sous-total	1.009	8,0
Zone d'aménagement communal concerté		44	0,4
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	5.751	45,7
	Zone forestière	5.348	42,5
	Zone d'espaces verts	27	0,2
	Zone naturelle	392	3,1
	Zone de parc	-	-
	Plan d'eau	16	0,1
	Sous-total	11.535	91,6
Zone blanche		2,3	0
<b>Total</b>		<b>12.591</b>	<b>100</b>

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

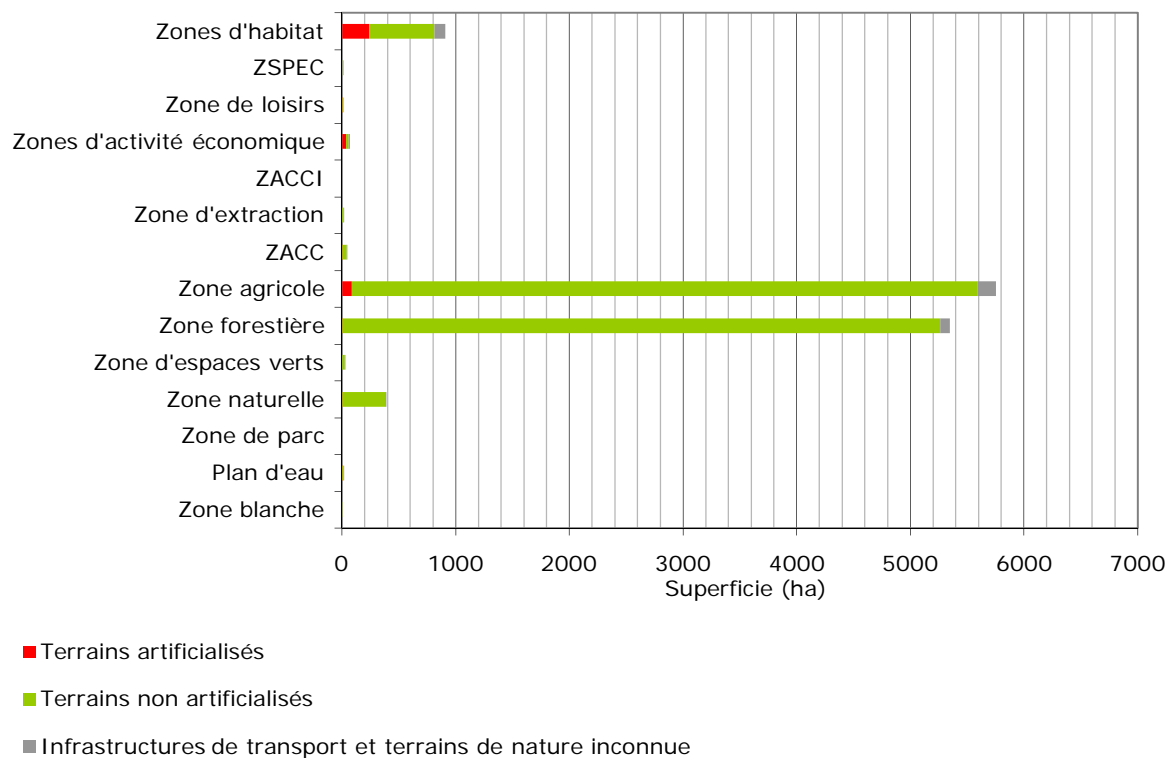
## Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	240	26,4	575	63,3	94	10,4	909
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	-	-	0	-	12	100	12
	Zone de loisirs	4,1	59,2	1,7	25,4	1,1	15,4	6,9
	Zones d'activité économique	34	49,7	27	39,1	7,7	11,2	69
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-	-	-	-	-	-
	Zone d'extraction	-	-	13	99,2	0,1	0,8	13
	Sous-total	278	27,5	617	61,1	115	11,4	1.009
Zone d'aménagement communal concerté		2,5	5,6	39	89,1	2,4	5,3	44
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	87	1,5	5.504	95,7	161	2,8	5.751
	Zone forestière	4,5	0	5.257	98,3	87	1,6	5.348
	Zone d'espaces verts	-	-	25	92,0	2,1	8,0	27
	Zone naturelle	1,1	0,3	381	97,1	10	2,6	392
	Zone de parc	-	-	-	-	-	-	-
	Plan d'eau	0,5	2,8	12	71,6	4,2	25,6	16
	Sous-total	93	0,8	11.178	96,9	264	2,3	11.535
Zone blanche		-	-	2,2	95,5	0,1	4,5	2,3
<b>Total</b>		<b>373</b>	<b>3,0</b>	<b>11.836</b>	<b>94,0</b>	<b>381</b>	<b>3,0</b>	<b>12.591</b>

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

## Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



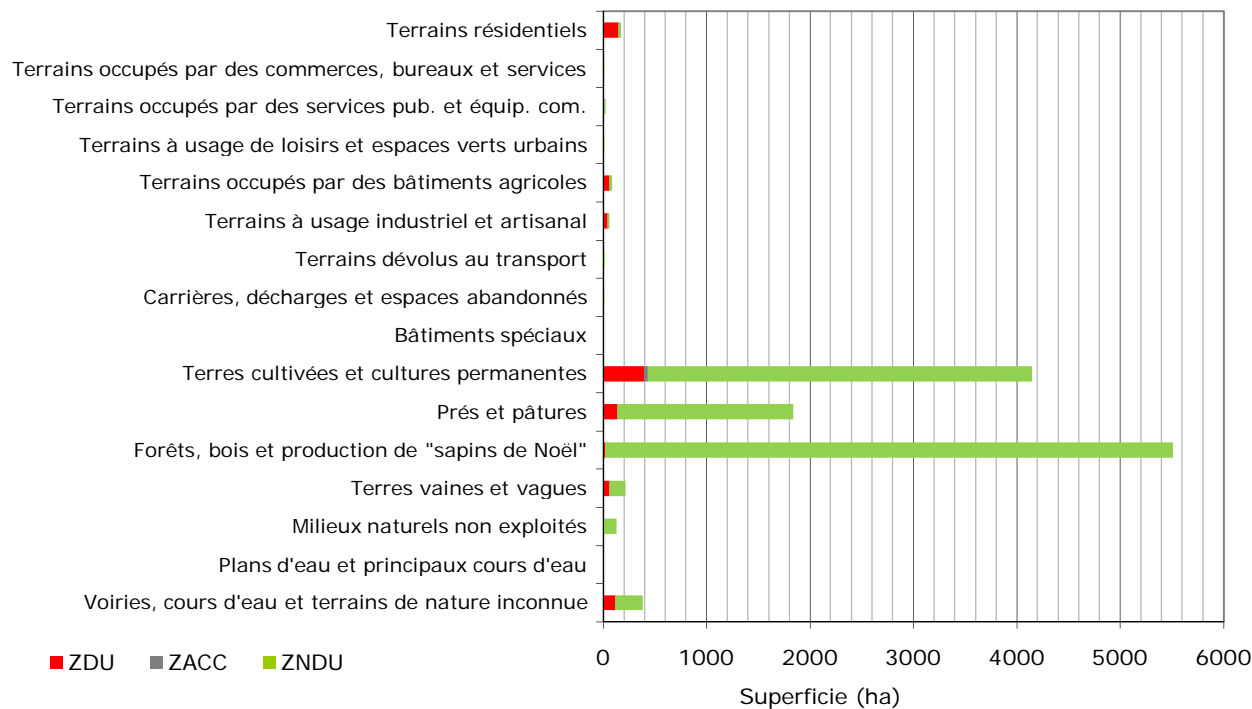
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

## Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	147	84,8	2,2	1,3	24	13,9	174
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	4,1	85,8	-	-	0,7	14,2	4,7
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	9,7	46,6	-	-	11	53,4	21
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	6,3	60,8	-	-	4,1	39,2	10
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	60	70,6	0,2	0,2	25	29,2	86
	Terrains à usage industriel et artisanal	42	71,6	-	-	17	28,3	58
	Terrains dévolus au transport	6,8	38,2	-	-	11	61,7	18
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	-	-	-	-	-	-	-
	Bâtiments spéciaux	1,3	87,7	-	-	0,2	12,3	1,5
Sous-total	278	74,5	2,5	0,7	93	24,9	373	
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	397	9,6	32	0,8	3.717	89,7	4.146
	Prés et pâtures	138	7,5	5,4	0,3	1.696	92,2	1.839
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	17	0,3	0,5	0	5.491	100	5.508
	Terres vaines et vagues	61	28,3	1,0	0,5	154	71,3	216
	Milieux naturels non exploités	6,2	4,9	0,1	0,1	119	95,0	126
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	0,2	13,3	-	-	1,3	86,7	1,5
	Sous-total	619	5,2	39	0,3	11.178	94,4	11.836
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		115	30,1	2,4	0,6	264	69,3	381
<b>Total</b>		<b>1.011</b>	<b>8,0</b>	<b>44</b>	<b>0,4</b>	<b>11.535</b>	<b>91,6</b>	<b>12.591</b>

## Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).